

# COM(2025) 418 FINAL

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 03 septembre 2025

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 03 septembre 2025

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL  
modifiant la directive 2004/37/CE en ce qui concerne l'ajout de substances et la fixation  
de valeurs limites dans ses annexes I, III et III bis**



*Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes*